

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE
DE L'ASSOCIATION VÉLO « La roue libre de Thau »
TENUE LE 20 JUIN 2015**

Étaient présents : Philippe Aubin, Paul Autran, Bernard Avenroux, Romain Devaux, Yahya El Baroudi, Nelsy Gener, Nicolas Hanuise, Chantal Maillard, Gisèle Morin, Claudine Mourier, Fred Passicot, Nelly Passicot, Céline Philippot, Maëlic Philippot, Monique Rio, Denise Smitt, Stéphane Thiers, Jeanne Vicente, Hélène Vigreux (19 personnes)

Après un spectacle de théâtre de rue donné par la Compagnie "What Giants!?" s'est ouverte l'Assemblée constitutive de l'Association.

I. Présentation de statuts (voir annexe I) : Par Philippe, Yahya et Nelsy

Une relecture article par article a entraîné la modification de l'article 9 : « Elle peut par ailleurs » est remplacé par « L'Association peut par ailleurs ».

Les statuts ont été adoptés à l'unanimité après modification ci-dessus et les mentions manquantes (nom de l'association)

II. Points importants soulevés

Domiciliation de l'Association
Montant de la cotisation
Nom de l'association

La domiciliation reste à définir lors de la prochaine réunion constitutive du bureau
Le montant de la cotisation après discussion est de 5€ minimum par personne.

III. Choix du nom de l'Association

Un travail de brain storming autour de la recherche d'un nom a été entrepris sur les points suivants :

Récapituler les différents objectifs de cette association de manière participative

Encourager et promouvoir la pratique du vélo
Créer une dynamique conviviale par le partage, la formation et des ateliers
Travailler avec les collectivités territoriales du bassin de Thau
Défendre les droits des usagers du vélo
Soutenir les actions éco-mobiles
Développer un réseau autour de pratiques du vélo (Asso sur Frontignan, professionnels, autres associations, fédération...)
Améliorer les axes cyclables sur le Bassin de Thau notamment sur Sète, Balaruc et Frontignan...

Faire apparaître de manière participative les différents éléments qui pourraient constituer le nom de l'Association dans le but de les assembler pour former un nom adapté :
Géographie (Sète, Thau, Bassin de Thau, Hérault...)
Déclinaison de mots autour du vélo (vélo, cyclo, sonnette, pédales, selles, pignons...)
La participation de chacun a permis d'aboutir à la proposition des noms suivants (avec entre parenthèse le nombre de personnes approuvant une proposition donnée) :

Cyclo Thau (0)	Les copains de la pédale (5)
Share Vélo (0)	La roue libre de Thau (9)
Bicloulibre à Sète (2)	Les sonnettes de Thau (4)
Plaisiràthauvelo (2)	Le bonheur entre les jambes (2)
Coupe de vélo (3)	Pignons sur Thau (10)
Thau en Roue Libre (12)	Thaucypède (4)
Thau vélo citoyen (5)	Tous à vélo à Thau (1)
Sète à vélo (0)	Cettocyclo (0)
Thau à vélo (8)	La selle sétoise (3)
Les sonnettes de Sète (7)	Défendre le vélo au grand air dans
Atout vélo (9)	l'Hérault (0)
L'Héraultpignons (0)	Libre cyclo.thau (1)
Thau vélo observatoire (0)	Athaucyclette (8)
La vélocette (0)	Thaucyclette (3)
Les cablés de Thau (5)	Thau à vélo (4)

Second tour de vote pour les noms ayant obtenus plus de 7 voix (1 seul choix par personne présente) :

Thau en Roue Libre (12) : 4 voix finales
Les sonnettes de Sète (7) : 0 voix finale
Atout vélo (9) : 4 voix finales
La roue libre de Thau (9) : 5 voix finales
Pignons sur Thau (10) : 1 voix finale
Atout cyclette (8) puis Athau Cyclette : 3 voix finales

Le choix du nom définitif du nom s'est porté sur La roue libre de Thau.

IV. Élection des membres du Conseil d'Administration

Sont élus à l'unanimité les 8 membres suivants :

Philippe Aubin
Yahya El Baroudi
Nelsy Gener
Nicolas Hanuise
Chantal Maillard
Maëlic Philippot
Antoine Reboul
Hélène Vigreux

Fin de la réunion à 17h30

Prochaine réunion le 8 juillet 2015 chez Hélène Vigreux pour constituer le bureau.

Nelsy s'occupe de la rédaction du compte-rendu.

Philippe et Yahya de préparer les documents nécessaires au dépôt de constitution de l'Association.

Adhésions

Ont adhéré et versé les montants suivants :

Philippe Aubin : 5€

Paul Autran : 5€

Bernard Averoux : 5€

Yahya El Baroudi : 5 €

Nicolas Hanuise : 5€

Nelsy Gener : 5€

Chantal Maillard : 5€ et 5 € de dons

Gisèle Morin : 5 €

Fred Passicot : 5 €

Nelly Passicot : 5 €

Céline Philippot : 5€

Maëic Philippot : 5€

Antoine Reboul : 5€

Monique Rio : 5€

Denise Shmitt : 5€

Hélène Vigreux : 5 €

Total :16 adhérents pour un total de 85 € et 30 € de donation issus du groupe vélo du collectif Sète en transition.